

CATHOLIQUES. Dieu absout-il la spéculation immobilière ?

L'Église catholique a-t-elle la fibre capitaliste ? Le Carnaval des affamés, un collectif qui s'est constitué à Montpellier lors de la journée mondiale du refus de la misère le 17 octobre 2001, en est convaincu. Révoltés par le nombre de logements vides dans une ville qui compte près de mille SDF, les membres du collectif ont décidé d'occuper des lieux vacants et d'y créer une cantine populaire. À la fin du mois de mai, ils se sont installés dans le foyer Saint-Vincent-de-Paul, une immense bâtisse, de quelque 2 500 m², désertée depuis deux ans par les religieuses. Les squatters ne sont pas les bienvenus. Le lieu est en passe d'être vendu à un promoteur qui veut en faire un hôtel de luxe. « Nous avons signé la promesse de vente, il y a un engagement moral vis-à-vis de l'acheteur, estime une porte-parole de la congrégation. Et puis nous avons besoin d'argent pour payer la maison de retraite de nos sœurs aînées ». Le Carnaval des affamés propose de payer un loyer. Refus catégorique. « Il n'est pas question de négocier, poursuit-elle, le tribunal a tranché (le 16 mai dernier), ils doivent partir! ». « C'est incroyable, affirme Arnaud, membre du collectif : Il semble que ce lieu ait été vendu à un prix très modique, environ 304 € le m² alors que dans ce quartier de Montpellier, le m² se vend entre 2 286 € et 3 048 € ! Ce serait bien plus avantageux de toucher un loyer. » Le capital plutôt que le revenu...

Des problèmes voisins se posent dans le XIV^e arrondissement de Paris. Dans ce quartier se concentre un patrimoine très riche : la ferme de la Tom-

be-Issoire, la dernière de la capitale; une maison de l'époque de la Restauration, dans le style troubadour. En sous-sol, un aqueduc gallo-romain du III^e siècle et des carrières de calcaire du XV^e siècle classées monuments historiques depuis 1994. Ici, il est question d'un projet de grand standing. Ce qui inquiète René Dutrey, premier adjoint Vert de la mairie de l'arrondissement. À l'aspect patrimonial s'ajoutent les souvenirs rattachés au lieu : l'œuvre sociale accomplie par l'abbé Keller qui acheta le terrain dans les années vingt pour en faire une « cité sociale ». Quand il cède sa fondation à l'abbé Gervaise en 1985, l'abbé Keller impose que soit respectée cette vocation sociale. Un an plus tard, l'abbé Keller meurt : c'en est fini de la philanthropie. Dès 1988, un permis de construire est délivré à une société civile immobilière (SCI) présidée par père Gervaise. Depuis, annulations de permis et nouvelles autorisations se succèdent sans aboutir. Et la SCI a perdu beaucoup d'argent. Le dernier promoteur « recruté » par le père Gervaise, cité par *Le Figaro* du 5 juin, assure que « tout sera fait (...) pour renouer avec la vocation sociale de l'abbé Keller. » Reste que les occupants de l'immeuble sont tenus d'évacuer les lieux, jugés « insalubres ». Ce que René Dutrey dément. « Il n'y a aucune urgence à mettre ces gens dehors » affirme-t-il. D'autant que ces personnes travaillent et sont très bien intégrées dans le quartier. Leurs enfants vont à l'école, ils participent aux conseils de quartier. » Ces squatters-là ont, eux

Le Chardonnet visé

Il n'y a pas que le patrimoine catholique du XIV^e que les Verts ont dans le collimateur. Les élus Verts au Conseil de Paris ont demandé l'expulsion des lefebvristes de l'église St-Nicolas-du-Chardonnet, propriété de la ville, mais pour d'autres raisons. L'un des élus a lu le 24 juin en Conseil de Paris des extraits de la littérature recueillie sur place : « de la propagande raciste, sexiste, antisémite et antidémocratique. » Bertrand Delanoë (encore dans l'opposition) avait fait cette même demande en 1997...

aussi, proposé de payer un loyer. Proposition refusée. Alors ? « L'Église préfère disposer d'un capital. Pour quoi faire ? Toute la question est là », selon René Dutrey. L'archevêché de Paris, contacté par téléphone, laisse le soin de répondre au père Gervaise, lequel est injoignable. René Dutrey regrette que la mairie de Paris ne soit pas plus ferme avec le diocèse. Il se demande s'il n'y a pas eu accord entre le maire de Paris, Bertrand Delanoë et l'association diocésaine sur ces biens fonciers. « Le problème c'est qu'on n'en connaît pas le contenu », termine le premier adjoint du XIV^e arrondissement qui a déposé un vœu lundi 24 juin devant le Conseil de Paris proposant que la ville rachète la ferme de la Tombe-Issoire.

L'enjeu est énorme. Le diocèse parisien et les congrégations sont en effet le deuxième propriétaire foncier de la capitale (800 000 m² selon Patrice de Moncan, auteur de *À qui appartient Paris?*). Et trois autres dossiers brûlants d'actualité sont au centre de conflits : rue du Moulin vert (XIV^e), rue du Borrego (XIX^e) et rue Molitor (XVI^e). L'argent perçu sera utilisé à des fins charitables, promettent les uns et les autres. Mais quid de l'équité sociale quand ces différents lieux verront s'ériger des logements haut de gamme ? Les sœurs de Montpellier, un rien énervées d'être critiquées pour cette vente, ont trouvé une parade magnifique. « Je crois pouvoir dire au nom de Dieu, affirme l'une d'elles, que l'homme a été fait libre. On ne peut donc pas imposer à un acheteur de faire ce que nous désirons dans un lieu qui désormais lui appartient. » Si c'est Lui qui le dit... **NOLWENN WEILER**

ŒCUMÉNISME. La musique adoucit les différences

Si les protestants chantent leur foi en français depuis toujours, les catholiques le font depuis seulement quarante ans. Avec *Ensemble*, tous disposent désormais d'un recueil de 300 cantiques et 140 prières. *Ensemble* est destiné principalement aux groupes œcuméniques et à l'animation des mariages mixtes. Bach et Taizé côtoient la traduction russe et la partie « Quatre horizons » introduit aux mélodies arméniennes ou hébraïques. Seule anicroche : la traduction œcuménique du Credo (Nicée-Constantinople) n'étant pas validée par tous, la version catholique a été retenue, avec les mots qui fâchent en italique : « il procède du père et du fils » et « Une, sainte, catholique et apostolique ».

Ensemble, coéditions Bayard Presse-Éd. du Réveil, 574 p., 23 €.

1. Patrice de Moncan, *À qui appartient Paris?*, Éditions du Mécène, 14,95 €.

CONTACTS

Tél : 06 14 58 70 67

e-mail: 26tombeissoire@free.fr

site: <http://26tombeissoire.free.fr>